

Le projet de **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de la Métropole Nancéienne** (20 communes couvertes). :

Le projet rassemble aujourd'hui une centaine de professionnels de santé de Ville et plus de 25 partenaires (établissements hospitaliers, sociaux et médico-sociaux, réseaux de santé, associations, etc.).

Le projet de CPTS en cours d'élaboration sur la Métropole poursuit ainsi **trois grands objectifs, déclinés en une quinzaine d'actions concrètes** :

- **Objectif 1 : Renforcer l'accès aux soins de la population**
  - Action 1 : Appui à l'accès à un médecin traitant pour l'ensemble des patients qui le nécessitent
  - Action 2 : Structuration de la prise en charge des soins non programmés
  - Action 3 : Création d'un circuit court d'accès aux soins ophtalmologiques pour les publics les plus précaires
  - Action 4 : Mise en place de consultations avec interprétariat à distance
  - Action 5 : Organisation d'un accès facilité au système de soins de droit commun pour les populations migrantes
  - Action 6 : Mise en place de consultations de télémédecine, pour les patients en EHPAD et au sein des ESP
  
- **Objectif 2 : Développer l'exercice coordonné sur le territoire et fluidifier les parcours de soins en renforçant le lien ville-hôpital**
  - Action 7 : Promotion des ESP et des MSP sur le territoire
  - Action 8 : Mise en place d'une procédure de liaison entre les professionnels de Ville membres de la CPTS et le CHRU, l'ICL, la Clinique Pasteur et l'HADAN
  
- **Objectif 3 : Mettre en place des actions de santé publique, de prévention et d'éducation à la santé sur le territoire**
  - Action 9 : Repérage et prise en charge des addictions aux substances psychoactives
  - Action 10 : Organisation d'un parcours d'aide au sevrage tabagique du patient fumeur, en partenariat avec l'Institut Régional de Réadaptation de Nancy
  - Action 11 : Coordination et promotion des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) mis en place sur le territoire
  - Action 12 : Mise en place d'ateliers d'éducation à la santé spécifiques à destination des populations migrantes, et en particulier primo-arrivantes
  - Action 13 : Promotion de l'activité physique adaptée sur le territoire
  
- **Action transverse : Mise en œuvre de travaux universitaires visant à mesurer l'adéquation entre les actions menées dans le cadre de la CPTS et les besoins territoriaux**

*(La structure du projet est susceptible de modification pouvant être apporté lors des prochains temps de travail)*

L'équipe de la CPTS souhaite aujourd'hui inciter un maximum de professionnels de la Métropole du Grand Nancy à rejoindre cette nouvelle dynamique, et aimerait de nouveau votre soutien pour relayer l'information le calendrier des prochaines réunions sur le projet :

<b>Réunion de travail</b> permettant de préciser les projets à développer prioritairement sur la Métropole	<b>mardi 7 mai de 20h à 22h</b> au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (4 Allée de Saint-Cloud 54600 Villers-lès-Nancy)
<b>Relecture et validation du projet territorial de santé</b>	<b>Lundi 13 mai de 20h à 22h</b> au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (4 Allée de Saint-Cloud 54600 Villers-lès-Nancy)
<b>Assemblée générale constitutive</b>	<b>Jeudi 16 mai de 20h à 22h</b> au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (4 Allée de Saint-Cloud 54600 Villers-lès-Nancy)

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce message.  
Bien cordialement,



**Valérie DURANG**  
Chargée de mission Animation territoriale  
Parcours santé mentale Meurthe-et-Moselle

Délégation Territoriale Meurthe-et-Moselle  
Animation territoriale

Tél. 03.57.29.02.59 | [grand-est.ars.sante.fr](http://grand-est.ars.sante.fr)